

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00430

Numéro SIREN : 828 660 704

Nom ou dénomination : 2 S INNOVATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/012697

B.V.F.D.

Bertheas•Vitrolles•Druenne•Sastre et Associés  
LEXTER DROIT DES AFFAIRES

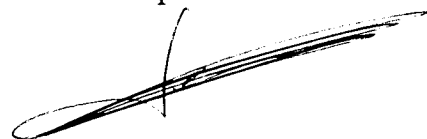
L'ARCHE • 145, rue de la Montal • Accès 5 à 9 allée du Pont de l'Ane •  
BP 59 • 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 02  
Tel : 04 77 21 08 88 • Fax : 04 77 38 88 83  
e-mail : bv@bertheasvitrolles.com , www.bertheasvitrolles.com

## **2 S INNOVATIONS**

**Société par actions simplifiée au capital de 135 000 euros**  
**Siège social : Parc des Murons**  
**6 Rue Jacqueline Auriol, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON**  
**828 660 704 RCS SAINT ETIENNE**

### **BILAN CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

La Présidente :  
La Société SPORTS STRATEGY  
PARTNERS représentée par  
M. Stéphane TESSIER



Désignation de l'entreprise SAS 2S INNOVATIONS			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise 6 rue Jacqueline Auriol			42160	ANDREZIEUX-BOUTHEON		
SIRET 8 2 8 6 6 0 7 0 4 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12   Durée de l'exercice précédent * 21						
			Exercice N clos le 31/12/2019			
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030		
	Immobilisations financières* (1)		040	042	150 000	
	<b>Total I (5)</b>		044	048	150 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres* (3)	072	074	1 356	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	9 415	
	Charges constatées d'avance*		092	094		
	<b>Total II</b>		096	098	10 771	
	<b>Total général (I + II)</b>		110	112	160 771	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		135 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )		132			
	Report à nouveau		134		-17 930	
	Résultat de l'exercice		136		35 860	
	Provisions réglementées		140			
			<b>Total I</b>	142	152 931	
Provisions pour risques et charges			<b>Total II</b>	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		6 142	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 )		172		1 699	
	Produits constatés d'avance		174			
			<b>Total III</b>	176	7 840	
<b>Total général (I + II + III)</b>		180			160 771	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A-bis du Code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise **SAS 2S INNOVATIONS**

 Néant  \*

**A- RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

 Exercice N clos le  
31/12/2019

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{ biens services *	} dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
				217		218			
				( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )		222			
	Production stockée*							224	
	Production immobilisée*							226	
	Subventions d'exploitation reçues							230	
	Autres produits							232	
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>							234		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							236	
	Variation de stocks (marchandises)*							238	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							240	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							242	7 310
	Autres charges externes* :	( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )						244	
	Impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 )						250	
	Rémunérations du personnel*							252	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							254	
	Dotations aux amortissements*							256	
	Dotations aux provisions							262	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	264	7 310
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260						
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>							270	-7 310	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							294		
<b>Produits financiers (III)</b> 280				<b>Charges financières (V)</b>				290	156 570
<b>Produits exceptionnels (IV)</b>							300	113 400	
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		}	306		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348					
<b>Impôt sur les bénéfices* (VII)</b>							310	35 860	
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)</b>							312	35 860	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		314			
<b>Réintégrations</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	330	5 180	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
<b>Déductions</b>	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU -TE (44. octies et octies A)		987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44. sexies A)		989			
	ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)		138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)		990			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer		344			
	BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit						346	43 170
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)						643	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite						641			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	2 130
<b>Déficits</b>	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :							360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>						Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	372	2 130

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

**3** IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SAS 2S INNOVATIONS Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	113 400	482	150 000	484	113 400	486	150 000	
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>113 400</b>	<b>492</b>	<b>150 000</b>	<b>494</b>	<b>113 400</b>	<b>496</b>	<b>150 000</b>	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR											
<small>(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	titres aquaroll		2		3		4	5	
		6		7		8		9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩		
1	113 400		113 400	156 570					43 170		
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	578	113 400	580	113 400	584	156 570	586	581	587	589	43 170
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579			Régularisations	590	583	594	595		
<b>TOTAL</b>							596	585	597	599	43 170

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2S INNOVATIONS

 Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	17 930
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	17 930
Déficits de l'exercice	860	2 130
Total des déficits restant à reporter	870	20 060

**III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

**IV DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	976
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

# ANNEXES

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Informations	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
COMMENTAIRES			

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 160 771.01 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 35 860.46 Euros.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### **Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### **Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

### **IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

#### **Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

### **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **PROVISIONS RÉGLEMENTÉES**

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>				
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		113 400		150 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
		<b>TOTAL</b>	113 400		150 000	
		<b>TOTAL GENERAL</b>	113 400		150 000	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>				
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			113 400	150 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		<b>TOTAL</b>		113 400	150 000	
		<b>TOTAL GENERAL</b>		113 400	150 000	

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

### CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients			
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres coll. publiques		1 356	1 356
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAUX</b>		<b>1 356</b>	<b>1 356</b>	
Renvois	(1)	Montant			
		- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	6 142	6 142		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 699	1 699		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>7 840</b>	<b>7 840</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 280
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>2 280</b>

B.V.F.D.

Bertheas•Vitrolles•Druenne•Sastre et Associés

LEXTER DROIT DES AFFAIRES

L'ARCHE • 145, rue de la Montat • Accès 5 à 9 allée du Pont de l'Ane •

BP 59 • 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 02

Tél : 04 77 21 08 88 • Fax : 04 77 38 88 83

e-mail : bv@bertheasvitrolles.com . www.bertheasvitrolles.com

## 2 S INNOVATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 135 000 euros

Siège social : Parc des Murons

6 Rue Jacqueline Auriol, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

828 660 704 RCS SAINT ETIENNE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

1<sup>ER</sup> JUILLET 2020

#### Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 35 860 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	35 860 euros
Absorption des pertes antérieures	-17 930 euros
Solde	17 930 euros
A la réserve légale	1 793 euros
Solde	16 137 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 16 137 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

#### Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 1<sup>er</sup> Juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme :

La Présidente

Société SPORTS STRATEGY

PARTNERS

M. Stéphane TESSIER